

«En culture si c'est gratuit, c'est toi le produit»

«Les publics «défavorisés» ne le sont pas toujours uniquement sur le plan financier.» **Alda GREOLI**

5 % du budget de la culture, soit 30 millions, sont vraiment «disponibles», hors subventions.

En ce jour de fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles et six mois après sa nomination, Alda Greoli, ministre de la Culture fait le point : gratuité, cinéma, subventions... Sans langue de bois !

● Interview : Marie-Françoise GIHOUSSE & Michaël DEGRÉ

Alda Greoli vous nourrissez beaucoup de projets. Le budget de la Culture c'est un huitième de celui de la Fédération et il est mangé à 95 % par les subventions et les contrats-programmes. Quelle est votre marge de manœuvre ?

Le budget de la Culture est quand même de 600 millions. Mais c'est vrai que la majeure partie de ce budget, 95 %, est dévolue à des subventions et à des institutions qui sont sous contrat-programme. Mais il en reste 5 %. Et 5 % de 600 millions, ça fait quand même 30 millions, ce n'est pas rien. C'est même une marge de manœuvre appréciable. Et croyez-moi : rien n'est figé.

Un exemple de cette latitude, de cette flexibilité ?

Prenez les contrats-programmes : quand on les renégocie, on reçoit l'avis de commissions composées différemment selon les secteurs. Ces commissions, j'ai bien l'intention d'en faire évoluer le fonctionnement. Je voudrais instaurer,

«On ne fait pas entrer la culture de force chez les gens,

en les gavant. Par contre, en éduquant, en accompagnant, en étant médiateur, on peut donner envie.»

par exemple, une durée maximum de présence en leur sein pour leurs représentants. Parfois, on reproche aux politiques de ne pas être objectifs. Mais je ne suis pas certaine qu'on l'est davantage quand on reste trop longtemps dans une commission d'avis, entre quelques-uns, toujours les mêmes. Or, je crois vraiment à la concertation, et j'ai besoin de ces avis pour mieux éclairer mon action. Je dois avoir devant moi des gens qui entendent faire évoluer les choses, et pas uni-

«Les nouvelles technologies font trop croire au public que tout peut être gratuit.»

quement conserver les droits acquis. Je n'ai pas peur de bousculer ces certitudes. Pas pour reprendre le pouvoir, mais pour être mieux éclairée dans mes décisions.

Beaucoup de musées sont désormais gratuits les premiers dimanches du mois, mais les usagers sont-ils toujours traités comme ils le devraient, sur le plan tarifaire, par exemple ?

En culture, comme ailleurs, j'ai un principe : si c'est gratuit, c'est que c'est toi le produit. Je ne crois pas à la gratuité. Les nouvelles technologies font trop croire au public que tout peut être gratuit. Je pense que la rencontre culturelle nécessite une démarche de l'artiste vers son public, et inversement. Vers un cinéma, une pièce de théâtre, un ballet. On ne fait pas entrer la culture de force chez les gens, en les gavant. Par contre, en éduquant, en accompagnant, en étant médiateur, on peut donner envie. Et ça, ça a un coût, qui correspond à l'investissement d'un mécène, d'un conseil d'administration, des pouvoirs publics, des artistes bien sûr. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas réfléchir à la politique du juste prix, du juste subsidé et de la juste médiation. Mais je préfère voir des investissements justes dans la médiation, dans l'accompagnement, que d'appuyer une politique de gratuité car celle-là ne reconnaît pas la démarche de la rencontre.

Vous êtes donc contre les premiers dimanches gratuits dans les musées ?

Non, je ne suis pas contre, mais pour moi, ce n'est pas ça qui est premier dans la démarche culturelle. Après, la participation peut être de l'ordre de l'euro symbolique. Je ne vais certai-

nement pas mettre fin à la gratuité du dimanche : ça marche bien pour un certain nombre de personnes et il faut que ça continue...

... mais vous ne voulez forcer personne à suivre le mouvement ?
Ça doit faire partie d'une politique globale. D'autant que les publics «défavorisés» ne le

«L'élargissement du tax shelter au théâtre attirera peut-

être de nouvelles entreprises.»

sont pas toujours uniquement sur le plan financier. Certains n'ont simplement pas eu la chance de la transmission. Et ce public, quand il développe finalement un lien avec la culture, ça passe généralement par une association de quartier qui organise un voyage dans un lieu culturel, une troupe de théâtre qui vient jouer dans un centre culturel. Et je suis sûre que soutenir ce genre de choses est plus efficace que la gratuité.

Passons à la question qui fâche : la régionalisation de la Culture, vous êtes contre ?

Totalement. Et je n'ai toujours pas trouvé quelqu'un pour m'expliquer en quoi il y aurait le moindre intérêt à faire autrement.

On évoque un élargissement du tax shelter aux arts de la scène, n'y a-t-il pas, à terme, un risque de concurrence ?

Je ne sais pas si les entreprises feront des choix mais je vois qu'elles ont été au rendez-vous et se sont investies dans le cinéma. Peut-être que cet élargissement attirera aussi de nouvelles entreprises dont les directions ne s'intéressaient pas au cinéma et sont plus sensibles au théâtre. Et puis, je préfère qu'elles aient à choisir que de ne rien pouvoir choisir. Il vaut mieux ça que d'aller mettre l'argent là où il est moins utile à la société. ■

FOCUS

Mécénat, alter ego du tax shelter ?

«Je vais proposer de réfléchir à une définition du mécénat.»

En Belgique, le secteur culturel représenterait 80 000 emplois. Beaucoup face à la faiblesse du budget de la culture. Mais pour Alda Greoli cette dif-

férence, c'est... normal. Le rôle des pouvoirs publics n'est pas de mettre la part la plus importante, mais de créer des leviers. Il y a le tax shelter mais une autre piste serait aussi le développement du mécénat et sa promotion comme le fait déjà une association comme Prométhéa.

«Beaucoup d'entreprises sont demandeuses. En tant

que présidente du comité de concertation interministérielle sur la culture, je vais proposer à mes collègues de réfléchir à une définition du mécénat. On a vu en France ce que cette loi a donné de positif... Une définition du mécénat et des incidents fiscaux liés permettrait à ces entreprises de pousser plus loin encore la notion de responsabilité sociale qu'un tel investissement signifie.» ■

Cinéma belge : « On ne laisse pas le temps au temps »

« On n'a jamais eu autant d'argent dans le cinéma belge. »

En fin d'entretien, Alda Greoli s'est exprimée au sujet de la santé de notre cinéma. Satisfaite que les modifications apportées au mécanisme du tax shelter aient mis fin à certaines dérives, la ministre de la Culture s'est montrée plus prudente quand il s'est agi d'évoquer la désaffection pourtant manifeste du public francophone à l'égard de ses films. Désaffection qu'elle estime être due au manque de fierté des francophones belges. « J'ai envie de rendre cette fierté au public francophone. On sait ça va prendre du temps. »

Du temps, le cinéma franco-

phone en a déjà eu beaucoup pourtant. Ce qui n'empêche pas le même constat, chaque année, à l'heure du bilan : le public n'est pas au rendez-vous.

« On ne laisse pas le temps au temps, poursuit la ministre. On n'a jamais eu autant d'argent dans le cinéma belge et la qualité de ce qu'on produit – sans parler des emplois que cela génère – n'a jamais été aussi élevée. »

Alda Greoli ne croit pas non plus que le secteur puisse être vicié par une course aux subsides dont les seuls victimes seraient, au final, les réalisateurs dont les films n'auront pas été vus, indépendamment de leur qualité : « Et vous pensez qu'à aucun moment, aucun politicien ne va évaluer le fait que certains captent des subsides sans autre intérêt que de les faire vivre eux-mêmes ? Ça ne veut pas dire que la qualité d'un projet ne se mesure qu'au nombre de spectateurs. Mais notre responsabilité, c'est aussi de se de-

mander pourquoi les gens ne vont pas voir ces films. »

La réponse est peut-être à chercher partiellement du côté de la RTBF, qui coproduit notre cinéma sans le mettre, ou trop peu, en valeur, à l'inverse de ses séries « maisons »...

« Dans la prochaine négociation du contrat-programme de la RTBF, je suis persuadé qu'il y aura une attention renforcée là-dessus, concède la ministre. Après, je le rappelle, l'Audiovisuel est une compétence qui appartient à Jean-Claude Marcourt. Mais je suis sûr que la RTBF fait davantage d'efforts qu'auparavant. Et prouve, avec le succès de ses séries, que la cause n'est pas désespérée : quel est le Francophone qui n'est pas fier de ces deux séries (NDLR : La trêve et Ennemi public)? Qui n'est pas content que leurs auteurs aient été contactés par Netflix ? Ou qu'elles soient rediffusées sur France 2 ou TF1 ? » ■

VITE DIT

Revoir le rôle des Centres culturels

17 % des dépenses culturelles (qui s'élèvent à 331 millions soit un peu plus de la moitié du budget de la culture) vont aux centres culturels et aux opérateurs travaillant avec eux. Ce n'est pas mince. « Augmenter ces moyens c'est difficile. Je vais plaider lors du tout prochain congrès budgétaire... » Peu optimiste cependant, Alda Gréoli se veut pratique. « On pourrait imaginer un phasage pour

certaines subventions. » Mais elle veut que les centres culturels redeviennent ce qu'ils doivent être : des coordinateurs et non des concurrents des opérateurs culturels. Elle plaide aussi pour une mutualisation de certaines tâches comme la billetterie ou l'administratif, « ça doit être encouragé ».

Trois ans pour supprimer la table

En juillet Alda Gréoli présentait un avant-projet de décret instaurant un prix unique du livre et prévoyant la fin de la « table » instaurée par les deux

grands distributeurs belges Dilibel (filiale de Hachette) et Interforum (Editis), héritage d'une époque où les taux de change entre France et Belgique justifiaient un prix du livre différent. Le décret (qui devrait être applicable en 2020) prévoit une période transitoire de trois ans. Si Alda Gréoli reconnaît qu'il y a un risque de voir ces filiales fermer leurs portes, elle estime aussi qu'elles ont intérêt à garder la spécificité du marché belge. Elle ne reculera pas !

Pas de fusion des orchestres

Alors que la fusion, à Bruxelles, de l'Orchestre national de Belgique avec celui de La Monnaie est clairement lancée, Alda Gréoli n'entend pas évoquer celle de l'Orchestre philharmonique de Liège avec celui de l'Opéra royal de Wallonie. Un orchestre d'opéra et un orchestre symphonique, ce sont deux choses différentes, estime-t-elle. Et puis, les grandes coupoles qui chapeautent, elle n'aime pas trop... Mais elle plaide, à nouveau, pour la mutualisation de certains postes.